



#MAROC_Assistance_préparatoire_à_l_inscription_des_Oasis_du_sud_du_Maroc A l'initiative de la Délégation permanente du Maroc et de l'Agence pour la promotion et le développement économique culturel et social des provinces du Sud du Royaume du Maroc, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a été invité à participer à une mission de terrain dans la région des Oasis du Sud. Cette mission a apporté une assistance technique en matière d'évaluation et de conseils sur la possibilité d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'une série d'oasis, ou de ksour, éventuellement comme paysage culturel, et pour définir une stratégie de tourisme écologique et culturel. Cette mission devait permettre d'identifier les projets potentiels afin de contribuer à la mise en valeur et au développement culturel et touristique des Oasis du Sud du Maroc. D'une part, il s'agissait de procéder à un état des lieux permettant de déterminer et d'identifier les ressources et valeurs patrimoniales pour élaborer une proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. D'autre part, la mission devait effectuer un diagnostic du plan de développement du tourisme dans les Oasis du Sud à partir d'observations de terrain et de rencontres avec des experts marocains et des élus locaux. Cette mission a permis de noter la haute importance accordée par les responsables et les autorités marocaines à la sauvegarde et à la mise en valeur du riche patrimoine culturel des Oasis du Sud. La mission conjointe de la Société Grahal et de l'UNESCO a été cofinancée par l'Agence du Sud et par la Convention France-UNESCO, qui a aussi facilité



l'identification des experts. La richesse patrimoniale des douars (Icht, Igred, Ou Zrou, Agadir Ouzrou, commune d'Akka) est intéressante à la fois du point de vue de leur typologie urbaine (indissociablement liée aux palmeraies, au thème de l'eau et de sa gestion collective), et de celui de la diversité des paysages et de la densité du patrimoine bâti vernaculaire (architecture domestique en pisé). Les deux minarets historiques d'Akka attestent de la qualité architecturale du patrimoine monumental. Plusieurs sites de gravures rupestres (territoires de Foum Al Hisn ou d'Akka), représentant des antilopes, des éléphants, des bovidés, témoignent également du passage d'un monde de chasseurs à un monde de pasteurs (vers 3000 avant J.C.). La thématique des greniers collectifs, associée au thème de la nourriture et de sa gestion collective, est également porteuse d'une valeur patrimoniale, tant pour le témoignage sur la façon dont l'homme s'est adapté à un environnement difficile, que pour la dimension sacrée qu'ils renferment. Le patrimoine immatériel, lié à la culture nomade, est également très présent. Il a été notamment reconnu par l'inscription en 2008 du Moussem de Tan-Tan sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Convention de 2003). La mission a mis en évidence la mobilisation favorable à la démarche de tous les acteurs rencontrés et le dynamisme du réseau institutionnel ou associatif aux côtés de l'Agence du Sud, qui mène le projet. Outre la reconnaissance internationale d'un patrimoine, cette démarche d'inscription s'intègre dans une stratégie plus large de développement local qui est conduite, dans tous ses aspects économiques, sociaux et culturels, par le « Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud du Royaume ». Géoparc au Maroc- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Tata- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Sud Maroc- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Agadir- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Souss Massa- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Guelmim Oued Noun- Géo éco tourisme, Géoparc Jbel Bani Draa Tafilalet- Géo éco tourisme Source web Par : whc.unesco